



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0310

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité LyonBiopôle - Soutien aux projets de Recherche et développement (R&D) 2008 - Convention-cadre

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Lebuhotel

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

**Séance publique du 13 octobre 2008****Délibération n° 2008-0310**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité LyonBiopôle - Soutien aux projets de Recherche et développement (R&D) 2008 - Convention-cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

**LyonBiopôle**

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, LyonBiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et les cancers viro-induits de façon globale, du diagnostic et de la prévention au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Cette approche intégrée vise à élaborer un bouclier sanitaire allant de l'identification du virus à la protection des populations pour lutter contre les pandémies et proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes.

Les membres fondateurs de LyonBiopôle sont bioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avec la présence de petites et moyennes entreprises (PME) et start-up innovantes comme Alizé Pharma et Protein'eXpert.

LyonBiopôle a été conçu comme une usine à projets multi partenariaux de Recherche et développement (R & D), outil d'interface et de rapprochements entre industriels et académiques. Depuis sa création, LyonBiopôle a permis de labelliser dix projets Fonds unique interministériel (FUI) pour 77,3 M€ d'investissement, 22 projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour 37,7 M€ d'investissement, deux projets de la Commission européenne pour 5,2 M€ d'investissement, quatre projets autres (Oseo, Collectivités territoriales) pour 8,2 M€ d'investissement, soit un total de 38 projets de R & D pour 128 M€ d'investissement.

Avec près de 28 000 emplois dans les biotechnologies, la région Rhône-Alpes est le deuxième employeur national de ce secteur en forte croissance. Initié par la Communauté urbaine, LyonBiopôle est un atout majeur de la politique de soutien à la filière des sciences de la vie qu'elle met en œuvre depuis dix ans.

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de Recherche et développement des cinq pôles de compétitivité qu'il soutient et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 6 M€ pour le pôle de compétitivité LyonBiopôle, dont 5,3 M€ déjà engagés sur sept projets.

Deux fois par an, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention. Deux nouveaux projets de R & D, labellisés par le conseil d'administration de LyonBiopôle, ont été retenus officiellement par l'Etat dans le cadre du sixième appel à projets 2008 du fonds unique interministériel : Kalliste et TB Dermatest.

## Le projet Kalliste

*Description du projet :* Kalliste a pour vocation de développer un laboratoire de microbiologie portable et autonome, répondant aux critères nécessaires à une intervention rapide sur site et permettant l'évaluation de la chimiosensibilité d'agents pathogènes et le dosage plasmatique des médicaments afférents par une technique simple, rapide, peu coûteuse et non polluante. Kalliste vise, dans un premier temps, l'analyse de parasites, puis une extension vers d'autres microorganismes.

*Partenaires :* le projet Kalliste rassemble deux entreprises technologiques très innovantes basées dans le Rhône et l'Isère, ainsi que des acteurs académiques de premier plan dans le domaine de la microbiologie, UMR-MD3 Relations hôte-parasites, pharmacologie et thérapeutique, université de Méditerranée (Marseille) et UMR 6001 Laboratoire de chimie des molécules bioactives et arômes, Université de Nice-Sophia (Nice). La société lyonnaise est le coordinateur du projet et l'intégrateur de l'essentiel des savoir-faire et technologies créés dans le cadre de ce projet.

*Enjeux du projet :* le projet s'attachera à développer, intégrer et miniaturiser différentes briques technologiques complémentaires afin de constituer un laboratoire de microbiologie transportable et autonome pour une utilisation simple, rapide et non polluante sur tout site qui le nécessitera (ex : théâtre d'opérations militaires, site d'intervention d'organismes non gouvernementaux (ONG), villages isolés, zones d'expérimentation, etc.). Il s'inscrit dans une logique de diagnostic et de prévention des maladies infectieuses au plus près de leur foyer de déclenchement. Il vise également à permettre de mobiliser au plus vite l'approche thérapeutique la plus adaptée à la souche incriminée et au patient.

*Retombées attendues pour les entreprises et le territoire :* dès le démarrage du projet, deux ingénieurs et un personnel administratif seront embauchés par la société lyonnaise qui en est le coordinateur. La société sera également amenée à déposer des brevets sur certaines des briques technologiques composant le produit final. A l'issue du projet, un site de production sera créé nécessitant, dans un premier temps, l'embauche d'une douzaine de personnes (techniciens, ingénieurs, commerciaux, personnel administratif).

*Financement du projet :* le projet Kalliste représente un investissement global de 1,5 M€ sur 36 mois. Les partenaires privés du projet apportent environ 0,5 M€, l'aide publique obtenue se monte à 1 M€, financée par le fonds unique interministériel de l'Etat et les partenaires régionaux de LyonBiopôle, la Communauté urbaine et la Métro de Grenoble selon la répartition détaillée ci-dessous (en €) :

Nom du Partenaire	Assiette de l'aide	Taux d'aide	Demande de subvention	Fonds unique interministériel	Communauté urbaine	Métro
entreprise 1 (69)	673 118	0,45	302 903,10		302 903,10	
entreprise 2 (38)	286 785	0,45	129 053,25			129 053,25
UMR-MD3 (13)	433 214	1	433 214	433 214		
UMR 6100 (06)	166 524	1	166 524	166 524		
total	1 559 641		1 031 694,35	599 738	302 903,10	129 053,25

## Le projet TB Dermatest

*Description du projet :* TB Dermatest a pour vocation de développer un nouveau concept de test cutané pour le dépistage de la tuberculose latente dans un environnement de soin hospitalier ou de dispensaire.

*Partenaires :* le projet TB Dermatest rassemble deux entreprises de biotechnologies (porteur du projet) et technologies médicales basées dans l'Isère, ainsi que l'Institut Pasteur de Lille, l'Unité Inserm U629 du CEA-LETI à Grenoble et l'Unité Inserm U851 à Lyon.

*Enjeux du projet :* le projet s'attachera, d'une part, à développer un procédé de production de l'antigène adéquat, d'autre part, à mettre au point une technologie de micro-injection intradermique adaptée à la réalisation du test cutané et à explorer des méthodes, rapides et simples, de lecture du test.

*Retombées attendues pour les entreprises et le territoire* : le projet adresse un enjeu de santé majeur et un marché mondial très important (100 millions de tests par an). Plusieurs dépôts de brevets semblent possibles et de très bonnes retombées économiques, emplois en sous-traitance et en développement, notamment, sont attendues sur le territoire.

*Financement du projet* : le projet TB Dermatest représente un investissement global de 4,3 M€ sur 36 mois. Les partenaires privés du projet apportent 2,3 M€, l'aide publique obtenue se monte à 2 M€, financée par le fonds unique interministériel de l'Etat et les partenaires régionaux de LyonBiopôle selon la répartition détaillée ci-dessous (en €) :

Nom du partenaire	Assiette de l'aide	Taux d'aide (%)	Demande de subvention	Fonds unique interministériel	Région	CG 38	Communauté urbaine	Ville de Grenoble	Métro
entreprise 1 (38)	1 113 154,00	45	500 000,00					420 000	80 000
entreprise 2 (38)	2 059 526,00	30	617 857,80	417 857,80		200 000			
Institut Pasteur (59)	407 452,68	100	407 452,68	407 452,68					
Inserm U851 (69)	362 172,72	100	362 172,72	230 000,00			132 172,72		
CEA-Leti (38)	400 107,96	30	160 042,80		160 042,80				
total	4 342 413,42		2 047 526,00	1 055 310 ,48	160 042,80	200 000	132 172,72	420 000	80 000

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet Kalliste en apportant une subvention totale de 302 903,10 € pour K-Plan, société lyonnaise d'ingénierie basée à Villeurbanne et qui en est le coordinateur, sur la période 2008-2011, selon les modalités définies dans la convention-cadre.

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet TB Dermatest en apportant une subvention totale de 132 172,72 € pour l'Inserm U851, sur la période 2008-2011, selon les modalités définies dans la convention-cadre.

La participation financière de la Communauté urbaine fera l'objet d'une convention particulière avec le contractant pour chaque projet. Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Décide** de soutenir les projets Kalliste pour un montant de 302 903,10 € et TB Dermatest pour un montant de 132 172,72 € dans le cadre des projets de R & D de LyonBiopôle labellisés par l'Etat en 2008.

**2° - Approuve** la convention-cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2008-2011.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer la convention-cadre 2008 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires.

**4° - Les dépenses** seront prélevées sur l'opération n° 1294 individualisée le 11 septembre 2006 pour un montant de 6 000 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.**